



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, le 14 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conclusions de la réunion informelle des ministres de la Défense

La ministre des Armées, Florence Parly, et le Haut représentant de l'Union Européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, ont tenu à Brest, les 12 et 13 janvier, une réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne pour définir ensemble les orientations à donner aux travaux sur la Boussole stratégique, en vue de son adoption à la fin du mois de mars.

Il s'agissait de la première réunion des ministres de la Défense sous présidence française du Conseil de l'Union européenne. Afin de permettre aux ministres de se réunir à Brest, un protocole sanitaire renforcé a été mis en place (notamment, restriction de la taille des délégations, distanciation sociale en salle).

Les échanges avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et avec le secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, ont permis de rappeler le besoin d'une coopération renforcée entre ces organisations, en particulier face aux interférences étrangères dans les missions et les opérations. Cette déclaration contribuera au renforcement de la sécurité de l'espace euroatlantique et permettra de rappeler que le développement d'une Europe de la Défense plus forte et plus capable contribuera aussi à renforcer l'OTAN et à la stabilité internationale.

Lors de la session consacrée aux espaces stratégiques contestés, les ministres ont partagé leurs vues sur les actions à mener pour préserver la liberté d'accès et d'utilisation des espaces communs (espace, maritime, aérien et cyber) qui font l'objet d'une compétition dont l'intensité croît, alors que les règles communes qui les gouvernent sont soit insuffisantes, soit fragilisées ou contestées au profit des rapports de force et des comportements irresponsables. Ainsi, dans le domaine spatial, la ministre a appelé à l'élaboration d'une stratégie européenne dédiée à la sécurité et à la défense. Dans le domaine maritime, Florence Parly a rappelé la nécessité de développer une présence maritime européenne plus globale à travers une coordination accrue ainsi que des escales européennes conjointes, par exemple en Indopacifique. Les participants au forum sur la sécurité maritime organisé par la France qui s'est tenu la veille, et dont la conclusion était assurée par la ministre et le Haut représentant, ont eu l'occasion de développer plus amplement ces aspects.

Enfin, les ministres ont poursuivi, conjointement avec les ministres des Affaires étrangères, les travaux

relatifs à l'adoption de « la Boussole stratégique ». Ce document ambitieux, véritable livre blanc de la défense européenne, a vocation à fournir le cadre d'une analyse conjointe des grands bouleversements mondiaux et des menaces auxquelles l'Union est confrontée, et à orienter la politique européenne de défense à horizon 2030. Cette réunion a permis une discussion approfondie sur le projet de Boussole stratégique, dans tous ses aspects (gestion de crise, capacitaire, résilience, partenariats). La ministre des Armées a salué l'important travail qui a d'ores et déjà été accompli et qui permet aujourd'hui de disposer d'un projet de texte au niveau d'ambition élevé pour la défense européenne.

Les propositions, réalistes et concrètes, constitueront une feuille de route opérationnelle pour développer une Union européenne capable et puissante dans le monde. L'adoption d'une Boussole stratégique ambitieuse et concrète constitue la première priorité de la présidence française du Conseil de l'UE en matière de défense et une contribution au développement d'une souveraineté européenne.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD**

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15